

Notice descriptive	
Titre	Circulaire du 18 février 2008 relative au rôle des agences départementales d'information sur le logement (ADIL) dans la mise en œuvre de la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable (DALO) et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	MLVU0800425C
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables - Ministère du Logement et de la Ville
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Circulaire
Date de signature	18-02-2008
Date de publication	25-03-2008
Document	A0050030.pdf